LE COIN DE LA FAMILLE

Modes automnales

Une nouvelle mode est née malgré tous les obstacles qui s'opposent à la mise au point de la moindre robe : le tissu est rare, le fil même devient introuvable, la moindre broderie, la doublure la plus simple, le bouton le plus banal, posent autant de problèmes. Et cependant, la mode ne fut jamais aussi raffinée dans tous ses détails.

On imagine difficilement quel noble attachement à la tâche, quelle somme d'efforts, quelle ténacité il a fallu à nos couturiers pour que soit sauvegardée une activité créatrice dont dépend la pérennité de la mode française.

Grâce à eux, des milliers et des milliers d'ouvriers, d'artisans gardent leur métier et, si malgré tout, ces créateurs donnant l'exemple créent des merveilles, vous aussi chères lectrices, vous saurez j'en suis certaine être élégante malgré tout.

Cette semaine donc, des collections nous furent présentées. Ne pouvant m'étendre sur les lignes particulières à chaque maison, je vais vous indiquer les tendances proposées pour cette saison d'hiver.

LA LIGNE

Le buste dégagé prend toute sa valeur sous une taille souple et fine. L'épaule carrée a disparu presqu'entièrement au profit d'une ligne plus arrondie épousant la ligne naturelle de la femme. Les hanches sont mises plus en valeur, les jupes rallongent de quelques centimètres. Elles sont souples et sont montées soit droit fil, soit en biais et laissent à la démarche toute sa souplesse.

LES MANCHES

Sont souvent travaillées, très larges, elles sont resserrées dans un étroit poignet. Les encolures sont presque toujours montantes. Il n'y a que pour les robes de dîner que le décolleté en pointe, souligné soit par un bijou, soit par une fleur naturelle s'accentue.

LES TAILLEURS

Sont encore très en faveur, traités dans d'épais tissus. Ils sont le plus souvent complétés de manteaux vagues formant ainsi un confortable trois pièces.

LES MANTEAUX

Les pelisses sont à l'honneur, ainsi que les grands pardessus flottants à emmanchures raglan.

LES COULEURS

Parmi les coloris nouveaux, il convient de citer tout particulièrement une palette de tonalités sombres et chaleureuses : vert myrthe, rouge lie de vin, bleu violacé, qui, traités en épais lainages ou en velours, concurrencent le noir. A leur côtés, un choix étendu de grisailles et de beiges, ainsi que des tons d'automne et de sous-bois destinés aux ensembles sportifs.

LES CHAPEAUX

Au rayon des chapeaux, les modistes revenues au goût de la mesure, proposent de ravissants feutres dans les tonalités grège, rousses et brunes, des toques de plumages divers et, pour le soir, des toques drapées et ornées souvent de broderies. Le velours est, comme d'habitude à cette époque, fort en vogue.

Marie GUYON.

Conseils aux Mamans

LE BERCEAU

Souvenez-vous que jamais un nouveau-né ne doit dormir dans un grand lit à côté de sa maman; jamais il ne faut le coucher dans un lit à côté d'une grande personne. Beaucoup de malheureuses mamans ont ainsi étouffé leur enfant en dormant.

Le petit enfant doit avoir son lit à lui que l'on appelle le « berceau ». On lui avait autrefois donné ce nom, parce qu'il était fait de telle façon, qu'on pouvait facilement lui communiquer un mouvement de balancement. Il existe aujourd'hui différentes formes de berceaux, des bercelonnettes, des moïses, des petits lits.

Le meilleur berceau est celui que l'on ne peut pas bercer. *Il est mauvais de balancer, de bercer les tout petits.* L'enfant crie parce qu'il a faim ou froid, ou qu'il souffre, ou qu'il est mouillé. En le berçant on ne fait pas cesser la cause qui le fait crier. Et puis le petit enfant est tout disposé à prendre les mauvaises habitudes comme les bonnes. Si nous le berçons aujourd'hui pour le faire dormir, demain il ne pourra plus s'endormir sans être bercé.

Prendrons-nous le berceau fait en osier, en bois de luxe, en fer ou en métal précieux? Le berceau fait en osier est bien difficile à nettoyer. Des insectes, des puces, des punaises se logent, se cachent dans les interstices du bois et, pendant son sommeil, viennent piquer l'enfant. Malgré les lavages, il est difficile de se débarrasser de ces insectes, parce que leurs œufs imperceptibles sont extrêmement résistants. Les lits-berceaux faits avec un métal quelconque sont ce qu'il y a de mieux, heureusement il n'est pas nécessaire que le métal soit précieux. Non seulement ils sont solides, mais on peut très facilement les laver et même les flamber, ce qui détruit sûrement tous les insectes et leurs œufs.

Quelle que soit la matière avec laquelle sera fait le lit-berceau, il faut qu'il soit assez élevé, assez haut sur ses pieds. Les enfants placés dans des berceaux très bas sont, surtout à la campagne, exposés aux morsures des animaux. Il est arrivé trop souvent que des porcs ont mangé les mains de malheureux bébés ou même, les ont dévorés entièrement. Les chats et les chiens qui aiment à se coucher eux-mêmes dans un berceau y accéderont moins facilement si le berceau est élevé.

Il faut enfin que les parois du lit, généralement à claire-voie, c'est-à-dire faites avec un grillage ou avec de petits barreaux de bois ou de fer, ne présentent pas d'ouverture assez grande pour que nos petits puissent passer la tête ou le corps au travers.

Quel que soit le berceau, il est bon qu'il soit muni d'une tige élevée placée à la tête et qu'on appelle flèche. C'est sur elle que l'on fixe les rideaux : ceux-ci complètent l'abri de Bébé, mais ils doivent être en tissu à mailles lâches, comme le tulle, par exemple, pour laisser librement circuler l'air, et assez serrées pour empêcher le passage des insectes.

Le moïse est un berceau de luxe, il ne peut être utilisé que dans les premiers mois (une coque d'osier garnie de rubans et de dentelles).

CUISINE 43

OMELETTE AUX LÉGUMES

Prendre une livre et demie de carottes et de navets. Les couper en petits dés et les faire cuire à l'eau salée. D'autre part, mettre 100 grammes de farine dans un récipient assez profond et avec l'eau confectionner une sorte de pâte à crêpe qui sera salée et poivrée. Faire revenir les légumes dans une poêle avec une noix de beurre; lorsqu'ils sont bien dorés, jeter la pâte sur les légumes et surveiller comme pour une omelette ordinaire. Lorsqu'elle est à point la retourner sur un plat et servir.

AYEZ UN MÉTIER EN MAINS :

COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, CORRESPONDANCE, SECRÉTARIATS, LANGUES, ETC.

PIGIER

vous garantit une PRÉPARATION SÉRIEUSE et RAPIDE

Aussi par correspondance, 53, r. de Rivoli, PARIS

Notice Générale R. gratuite

92 années de succès

SAUTÉ DU VILLAGE

Cuire ensemble, à l'eau bouillante, mi-pommes de terre épluchés, mi-carottes en rondelles; bien les égoutter; couper les pommes de terre en dés, les jeter avec les ronds de carottes à la poêle préalablement graissée ; y joindre quelques oignons coupés en rondelles fines, bien faire sauter le tout pour blondir; saler, mouiller légèrement de bouillon, poudrer de persil couvrir; achever la cuisson doucement.

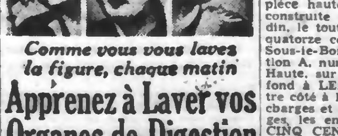

Comme vous vous lavez la figure, chaque matin

Apprenez à Laver vos Organes de Digestion

La digestion redevient facile : les douleurs de l'acide urique vite soulagées - disparaissent

Avec l'âge, le foie et l'intestin digèrent au ralenti, les reins n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique ; les déchets s'accumulent et causent les migraines ou torpeurs après les repas, les douleurs rhumatismales et même la goutte. Chaque matin lavez votre foie, votre intestin et vos reins, comme vous vous lavez la figure, en prenant dans de l'eau chaude une pincée de sels Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux, agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées (telles que celles de Carlsbad et d'Epsom), vous obligent à évacuer naturellement et complètement. Les poisons sont chassés à mesure qu'ils se forment : Migraines et douleurs de l'acide urique, rapidement soulagées, finissent par disparaître. La digestion redevient facile et courte. Sels Kruschen. Tous pharm. Labor. du Bac, 16, r. du Bac, Asnières, V. n° 21 P. 7017.

SPORTS

FOOTBALL

La rencontre Paris - Nord aura bien lieu

C'est un contre-ordre qui sera, pour une fois, bien accueilli.

En effet, la Fédération vient d'aviser le Comité des Flandres que la rencontre Paris-Nord, primitivement annulée, aurait bien lieu le lundi de la Toussaint, au Parc des Princes.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que nos représentants y fassent dignement flotter les couleurs nordistes.

AU COMITÉ DES FLANDRES

Extraits du procès-verbal de la réunion du Comité directeur du Comité des Flandres :

Joueurs dont la mutation a été refusée. — Il est venu à la connaissance du Comité que des clubs faisaient figurer dans leurs équipes en matches amicaux et même en matches officiels, des joueurs dont la mutation avait été refusée. Le Comité attire l'attention des dirigeants et joueurs sur les responsabilités qu'ils encourrent et les sanctions qui les menacent. En ce qui concerne les dirigeants, la suspension de leur club, et en ce qui concerne les joueurs, leur suspension et le risque de se voir refuser toute licence à l'avenir.

Secrétariat du Comité Régional. — Le Comité informe les clubs et les différents organismes du Comité Régional que les bureaux du Secrétariat seront ouverts aux visiteurs tous les jours, de 9 h 30 à 11 h. 30 et de 15 à 17 h. Le Comité compte sur la bonne volonté de tous pour faciliter le travail du Secrétariat.

DEMANDES DE MATCHES

Stade Haubourdinois pour ses éq. 2, hors-championnat, juniors B et C. Cadets A et B, minimes B son terrain ou adverse, retour assuré. Libres toute la saison. Ecrire à M C. Bauman, 78, rue Sadi-Carnot, Haubourdin, tél. 248.

Pour mieux passer l'âge critique

Un procédé bien simple consiste à prendre des Gouttes Florides au premier signe précurseur de l'âge critique. Les Gouttes Florides de composition uniquement végétale, régularisent la circulation du sang et s'opposent à la congestion des organes. Le flacon de Gouttes Florides 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité. 16 fr. 30 ttes phies. Lab. Hélin. Châteauroux. Visa 846 P. 3340.

Les Dépuratifs et les Spécialités A. Vincent de Grenoble à base de plantes

des Alpes, préconisés dans les affections de la peau, maladies de la vessie, de l'estomac, la bronchite chronique et les rhumatismes, sont des traitements faciles et éprouvés depuis de nombreuses années, même dans les affections les plus tenaces.

Les lecteurs intéressés écriront aux Laboratoires A VINCENT, 8, pl Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondront gratuitement aux indications demandées Visa 2062-P-6399.

BOURSE DE PARIS

DU 26 OCTOBRE 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 96,40 ; 3 % am., 99,05 ; 4 % 1917, 102 ; 4 % 1918, 101,30 ; 5 % 1920, 138,45 ; 4 1/2 % 1932 A, 104 ; B, 102,65 ; 3 % 1942, 93,15 ; 3 1/2 % 1942, 98,25 ; Cais. Aut. 5 % 1936, 124,25 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1,333 ; 4 % 1934, 1,217 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 544 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 141,10 ; Bons Trés. 4 1/2 %, 1934, 1,094 ; 4 % 1935, 1,107; Cais. Aut. Tab., 1,033.

Crédits Nationaux. — Credit 1919, 648 ; 1920, 585 ; 1934, 1,155 ; 1935, 1,175.

Foncières et Communales. — Fonc. 1883, 340 ; 1885, 400 ; Com. 1891, 358 ; 1892, 448 ; Fonc. 1895, 455 ; Com. 1899, 412 ; Fonc. 1903, 445 ; Com. 1906, 411 ; Fonc. 1909, 205 ; Com. 1912, 204 ; Fonc. 1913 3 1/2 %, 450 ; Com. 1930 4 %, 995 ; Fonc. 1930 4 1/2 %, 972 ; Com. 1931, 1,028 ; Com. 1931-32, 995 ; Com. 1932, 1,008 ; Com. 1942, 1,911.

Actions Françaises. — Banque de France, 26,500 ; Compt. Esc., 3,120 ; Crédit Fonc., 6,695 ; Crédit Lyon., 3,425 ; Crédit du Nord, 705 ; Sté Glé, 3,020 ; Suez act., 45,250 ; Nord, 2,115 ; Electr. et Gaz du Nord, 950 ; Electr. du Nord, 795 ; Energie Ind., 3,150 ; Nord Lum., 2,210 ; Thom Houston, 831 ; Cie Gle Ind. Text., 3,100 ol. ; Le Blan, 1,730 ; Pérenchies, 3,040 ; Saint Frères, 1,750 ; Gaz N.-E., 1,400 ; Aciéries Longwy, 1,202 ; Micheville, 2,599 ; du Nord, 706 ; Sambre-et-Meuse, 990 ; Arbel, 2,610 ; Chant de France, 1,702 ; Constr. Nord-France, 2,380 ; Fives-Lille, 1,385 ; Forges N.-E., 1,900 ; Jeumont act., 900 ; (parts), 2,791 ; Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10,190 ; Hauts-Fourneaux Pont-à-Mousson, 8,200 ; Denain-Anzin, 2,740 ; Louvroil Montbard, 1,040 ; Métaux, 4,400 ; Peugeot, 1,555 ; Senelle-Maubeuge, 2,525 ; Béthune, 3,860 ; Aniche, 3,335 ; Anzin, 2,145 ; Blanzy, 4,800 ; Carvin, 3,450 ; Courrières, 1,320 ; Dourges, 3,600 ; Escarpelle, 4,500 ; Lens, 1,610 ; Marles, 1,575 ; Ostricourt, 5,850 ; Vicoigne, 1,505 ; Mokta El Hadid, 17,000 ; Nickel, 3,110 ; Ouenza, 6,950 ; Lille Bonn. (ord.), 870 ; Air Liquide, 2,950 ; Glaces Nord-France, 5,620 ; Kuhlmann, 2,450 ; Pollet Chausson, 5,200 ; Caout. Indochine, 2,675 ; Cultures Trop., 525 ; Terres Rouges, 1,406.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 518 ; 1875, 522 ; 1876, 528 ; 1892, 331 ; 1894-96, 334 ; 1898, 395 ; 1899, 381 ; 1904, 386 ; 1910 2 3/4 %, 361 ; 1910 3 %, 306 ; 1912, 311 ; 1929, 1,016 ; 1930, 982 ; Ville de Paris 1930 lots, 959 ; 1931, 985 ; 4 % fortif, 971 ; 1932, 1,015 ; 3 1/2 % 1942, 4,834.

Valeurs Françaises (Obligations). — Département du Nord 5 % 1935, 1,024 ; 5 1/2 % 1936, 1,038.

BANQUE NATIONALE pour le Commerce et l'Industrie

Le bilan d'Août atteint 19 milliards 551 millions, contre 19 milliards 407 millions. Au Passif, les comptes de Chèques, les Comptes courants forment un total de dépôts de 18 milliards 185 millions Par contre, les « Créditeurs divers » influencés par le règlement au Trésor de l'emprunt 3 1/2 %, émis en juillet reviennent de 1 milliard 527 millions à 1 milliard 191 millions. A l'Actif, les avoirs disponibles atteignent 15 milliards 196 millions contre 15 milliards 063 millions.

BOURSE DE LILLE

DU 26 OCTOBRE 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Charbonnages : Albi, 2,250, 2,270; Albi (part), 4,600, 4,600 ; Aniche, 3,400, 3,375 ; Anzin, 2,050, 2,100 ; Béthune, 37,905, 37,900 ; Béthune (1/10), 3,900, 3,880 ; Blanzy, 4,900, 4,900 ; Bruay (coup. de 10), 560, 560 ; Carvin, 3,500, 3,450 ; Clarence, 539, 539 ; Commentry (Jce), 2,642, 2,600 ; Commentry (Cap.), 2,850, 2,850 ; Courrières, 1,300, 1,295 ; Crespin, 195, 190 o. ; Dourges, 3,540, 3,550 ; Escarpelle, 4,425, 4,500 d. ; Lens A, 1,590, 1,600 ; Liévin, 872, 870 ; Marles, 1,640, 1,600 ; Ostricourt, 5,860, 5,825 ; Thivencelles, 890, 900 ; Vicoigne, 1,526, 1,530.

Banques . C.D.N., 705, 705 ; Union Mines, 800, 810.

Eaux, transports : E.L.R.T., 432, 430 ; Lyon. des Eaux (cap.), 3,050, inc. ; Lyon. des Eaux (Jce), 2,650, inc. ; Pierchon, 620, 620.

Electricité : Artésienne, 870, 840 ; Béthunoise, 560, 570 ; Boulonnaise, 1,175, 1,180 d. ; Contin. du Gaz, 3,225, inc. ; Electr. Gaz Nord, 955, 976 ; Electr. Nord, 755, 770 ; Electr N.-O., 1,175, 1,200 d. ; Energ. Nord-France, 880, 880 ; Gaz d'Hersin, 910, 910 ; La Roubaisienne, 4,300, 4,300 ; Sect. Billy, 1,900, 1,900 d. ; Un. Houillère, 485, 485.

Métallurgie : Blanc-Misseron, 365, 351 ; Blanc-Misseron (plor.), 1,260, inc. ; Aciéries de Longwy, 1,200, 1,225 ; Ac. de Micheville, 2,560, 2,600 ; Ac. du Nord, 725, 720 ; Ac. Sambres et Meuse, 910, 980 ; Arbel, 2,630, 2,630 ; Chant. France, 1,760, 1,760 ; Atel. Nord France, 2,270, 2,380 d. ; Atel. Nord France (part.), 1,825, 1,800 o. ; Autos chen., 105, inc. ; Blache, 1,655, 1,655 ; Cail, 1,010, 990 ; Delattre, 960, 960 ; Denain-Anzin, 2,795, 2,750 ex-dr. ; Electro-Métal, 3,050, inc. ; Fives-Lille, 1,375, 1,400 d. ; Marine, 1,460, 1,465 ; Nord-Est, 1,890, 1,920 ; Fco-Belge, 10,350, 10,200 ; Jeumont, 894, 1,050 ; Louvroil, 1,075, inc. ; St-Sauveur, 1,065, inc. ; Saulnes, 3,325, 3,400 ; Senelle, 2,410, 2,465 ; Tubes de Valenciennes, 1,030, 1,030.

Entreprises et Matér. constr. ; Carr. Dumont Vtraux, 120, 110 o. ; Chaux et Cim. Lafarge, 15,650, 15,700 ; Chaux et Cim. Lafarge (act. B 300), 5,375, 5,370 ; Ciments du Boul., 2,050, 2,030 (en liquid.); Cim. Portland, 26,500, 26,600 ; Ciments Portland (part), 48,500, 51,000 ; Cim. et Chaux hydraul., 1,750, 1,750 o.; Cim. Franc. et Portl. Boul., 10,400, 10,450 ; Cim. Franç. et Portl. Boul. (jouiss.), 9,800, 9,600 ; Cim. de Dannes, 9,000, inc. ; Cim. Pont-à-Vendin, 4,600, inc. ; Descroise, 7,150, 7,200 d. ; Indust. Ciments, 197, 200 d. ; La Loisne, 1,560, 1,595 ; Pollet et Chausson, 5,250, 5,270 ; Pollet et Chausson (part), 46,000, inc. ; Super Cim. Boulonnais, 400, 390 o. (en liquidation).

Produits Chim., Huileries, Verreries : Air liquide, 3,000, 2,980 ; Air liquide (part), 15,800, 17,400 ; Engr. d'Auby, 470, 470 ; Engr. de Roubaix, 1,775, 1,780 ; Glaces Nord France, 5,600, 5,550 ; Huiles, goudrons et dérivés, 5,325, 5,400 d. ; Kuhlmann, 2,490, 2,450 ; Oxhydrique Française, 360, inc. ; Pechiney, 4,900, 4,925 ; Prod. Organo Chim., 1,400, inc. ; Rhone Poulenc, 3,800, 3,750 ; St-Gobain, Chauny et Ciney, 7,200, 7,200; Usin. de Libercourt, 900, 900; Verr. et Glaces d'Aniche, 4,650, inc.

Coupons annoncés : 26-10.43 : Glaces et Verres spéciaux, coup. brut, 40 ; net à payer : nom. 28, port. 15,40. — 29-10.43 : Métallurgique de l'Escaut (cap.), n° 52, coup. brut 50 ; net à payer : nom. 35, port. 25,83 ; Métallurg. de l'Escaut (jouiss.), n° 34, coup. brut, 30 ; net à payer : nom 21, port. 14,06. — 30-10.43 : Comp. Générale de Moteurs (1 à 70.000), 2e remb. d'app., net de tous impôts), n° 5, coup. brut 30 ; net à payer : nom. 30, port. 30. — 3-11.43 : Ciments Lafarge et du Teil (act A), n° 36, coup. brut 29,78 ; Ciments de Lafarge et du Teil (act. B), n° 36, coup. brut 25,63.

Sachets à raviver et...

TEINTURES à l'HIRONDELLE

donnent aux TISSUS une vie nouvelle

Produits des Ets Richter Lille

SEMNO

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La situation au 31 Août se totalise à 36 milliards 295 millions.

Au Passif, les Comptes de Chèques, Comptes courants, Banques et Correspondants, Créditeurs divers, forment un total de 34 milliards 278 millions. Les Bons et Comptes à échéance fixe s'élèvent à 440 millions.

A l'Actif, les postes « Caisse, Trésor Public, Banques, Correspondants, Portefeuille-effets » se chiffrent ensemble à 29 milliards 134 millions, tandis que les Comptes courants, Avances garanties, Avances et Débiteurs divers s'inscrivent respectivement à 3 milliards 757 millions, 540 millions et 2 milliards 105 millions. 11901

QUI VEUT PARAITRE JEUNE

Appliquez le soir, la Super-Crème Tokalon rajeunit votre peau pendant que vous dormez et la rend fraîche, claire et douce comme du velours.

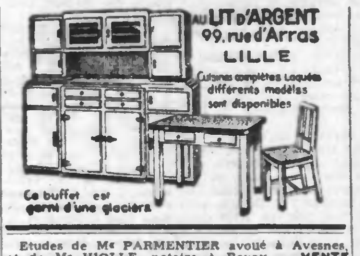

AU LIT D'ARGENT 99, rue d'Arras LILLE

Cuisines complètes Laquées différents modèles sont disponibles

T.S.F.

RÉPARATIONS DE POSTES DE TOUTES MARQUES

SCREPEL-POLLET

LILLE — 73, Rue Esquermoise Téléphone 700.19

ROUBAIX — 138, Grande Rue Téléphone 303.26

BÉBÉ-POUDRE

COMPOSÉE DELABARRE

Assure la sécheresse de l'épiderme des BÉBÉS

PAR PULVÉRISATION

VISA 168-P-5454

EN VENTE TOUTES PHARMACIES

ETS FUMOUZE - 78, FAUBG ST DENIS - PARIS

ANNONCES LÉGALES

Etudes de Me HEUEL, Notaire à Wignehies, et de Me PACOME, Avoué à Avesnes-sur-Helpe. — **VENTE** par licitation d'**UNE MAISON**, à ANOR, au « Rie de bon feu ». L'adjudication aura lieu le **Jeudi 16 Décembre 1943, à 15 heures,** en la mairie d'Anor, par le Ministère de Me HEUEL, Notaire à Wignehies, commis à cet effet. En exécution d'un jugement rendu en chambre du conseil par le Tribunal civil d'Avesnes, le 1er juillet 1943 Et aux requêtes poursuites et diligences de : 1o Madame Lucienne-Juliette LECLERCQ, veuve en premières noces de M. André-Julien BARBE, et épouse en secondes noces de M. Jules MARTIN, avec lequel elle demeure à Marpent, 2, rue de l'Aciérie, ladite dame agissant tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle et légale de Denise-Renée BARBE, et Daniel-André BARBE, ses deux enfants mineurs issus de son union avec son premier mari, réintégrée dans la tutelle suivant délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix des cantons de Maubeuge, le 23 septembre 1943 ; 2o M Jules MARTIN, monteur de machines, demeurant à Marpent, 2, rue de l'Aciérie, agissant tant pour l'assistance et la validité de la procédure à l'égard de Madame Lucienne-Juliette LECLERCQ, son épouse sus-nommée, que comme cotuteur des mineurs BARBE également sus-nommés, élu à cette fonction par la délibération susénoncée ; 3o M. Lucien BARBE, employé de verrerie, demeurant à Wignehies, Grand Rue, agissant en qualité de subrogé-tuteur des mineurs BARBE, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille. Ayant pour Avoué Me PACOME. Il sera, les jour, heure et lieu sus-indiqués, procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, de : **UNE MAISON** sise à ANOR, au « Rie de Bon Feu », construite en pierres et briques, couverte en ardoises, élevée sur cave et terre-plein, d'un rez-de-chaussée divisé en plusieurs pièces, grenier au-dessus Dépendances, terrain total en cour, sol des constructions et jardin de la contenance de dix ares soixante-cinq centiares section C N° 266 et 269. **MISE A PRIX 2.000 francs. Clause particulière.** — Les personnes désirant porter des enchères, devront au préalable être munies de l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 16 novembre 1940 Avis est donné qu'un certain délai est nécessaire pour ladite autorisation ; les amateurs doivent de suite faire toute diligence et ils peuvent à cet effet s'adresser à Me HEUEL, Notaire à Wignehies. Pour plus de renseignements s'adresser à Me HEUEL, Notaire, à Wignehies, dépositaire du cahier des charges, et à Me PACOME, Avoué, à Avesnes poursuivant la vente. Avesnes, le 22 octobre 1943 Signé PACOME. Enregistré en forme.

Etude de Me PARMENTIER, avoué à Avesnes. **VENTE par suite de saisie immobilière.** A l'audience des criées du Tribunal civil d'Avesnes Au Palais de justice de cette ville, le vendredi 10 décembre 1943, à 14 heures. A la requête, poursuite et diligence de Monsieur Maurice DELETANG, rentier, demeurant à Neuilly-sur-Seine, agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame Marie TROUPEAU, son épouse, demeurant avec lui, et cette dernière, ayant pour avoué Me PARMENTIER Contre : 1) Monsieur Joseph-Louis-Eugène SOTTTAUX, sans profession, demeurant à Maubeuge-sous-le-Bois, rue Haute, numéro 30, ci-devant et actuellement à Maubeuge Hospice Saint-Nicolas ; 2) Madame Rachel-Elisa SOTTIAUX, épouse de Monsieur Léon MEUNIER, avec qui elle demeure à Maubeuge, 30, rue Haute ; 3) Les mineurs André, Léonard, Yvonne, Thérèse et René JAUPART, sous la tutelle naturelle et légale de Monsieur René JAUPART, demeurant à Maubeuge-sous-le-Bois, 30, rue Haute, par représentation de Madame Adeline-Leona-Rachel SOTTIAUX, décédée le 10 juillet 1942, leur mère ; 4) Le mineur René DEMODE, sous la tutelle naturelle et légale de Monsieur René DEMODE, son père, demeurant à Maubeuge, Maison Caillaux, ci-devant et actuellement à Feignies, 31, rue des Lanières, par représentation de Madame Gabrielle-Julia-Rachel SOTTIAUX, sa mère, décédée ; 5) Monsieur Léonard-Joseph-Narcisse SOTTIAUX, demeurant à Maubeuge lieu dit « Le Bosquet », cour Geoffroy. N'ayant pas constitué avoué — **DESIGNATION DES BIENS A VENDRE** : Une maison sise à Maubeuge-sous-le-Bois, rue Haute, numéro 30, construite en briques, couverte en ardoises et fibro-ciment, composée de trois pièces basses, une pièce haute, cave, grenier, buanderie détachée, construite en briques et couverte en tuiles, jardin, le tout d'une contenance de un are soixante-quatorze centiares, sise à Maubeuge, faubourg de Sous-le-Bois, rue Haute, numéro 30, cadastré section A, numéro 1378 p., tenant pardevant à la rue Haute, sur une façade de cinq mètres 40, dans le fond à LEBOUT, d'un côté à MASSE et de l'autre côté à PHILIPPE. — **MISE A PRIX** : Outre les charges et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la somme de CINQ CENTS FRANCS, formant la mise à prix fixée par le poursuivant. — **RECOMMANDATIONS IMPORTANTES** : 1 - Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'avoué — 2 - Tous ceux du chef desquels pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, doivent requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication — 3 - Ne seront admis à porter des enchères que les amateurs munis de l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 16 novembre 1940; à l'effet de demander cette autorisation, les amateurs sont invités à se mettre en rapport avec leur avoué habituel — Pour tous renseignements s'adresser à Me PARMENTIER, et au Greffe du Tribunal Civil d'Avesnes où est déposé le cahier des charges — Avesnes, le 13 octobre 1943

Etudes de Me PARMENTIER avoué à Avesnes, et de Me HIOLLE, notaire à Bavay — **VENTE** d'une propriété à usage de ferme, sise territoire d'Houdain-lez-Bavay et Saint-Waast-la-Vallée. — L'adjudication aura lieu le **Lundi 22 novembre, à 14 heures,** en la mairie de Bavay. — En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil d'Avesnes, le 11 août 1943, aux requête, poursuites et diligences de : 1) Madame CHARLIER Marie-Thérèse, sans profession, demeurant à Houdain-lez-Bavay, Veuve de Monsieur APOSTOLO Jack-Apostolo; 2) Madame CHATRY Marie, institutrice demeurant à Bettrechies, Veuve de Monsieur CHARLIER Maxime « agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de : 1) Monsieur Maxime-Onésine-Octave CHARLIER, né à Lille, le 8 juin 1923 ; 2) Mademoiselle Emilie-Sophie Adéline CHARLIER, née à Chalon-sur-Marne, le 11 janvier 1930 Ses deux enfants mineurs nés de son mariage avec M. Maxime-Aimé CHARLIER, son défunt mari ». Et en présence ou lui dûment appelé de Monsieur Paul LHOTELLERIE, cultivateur, demeurant à Houdain-lez-Bavay « agissant en qualité de subrogé-tuteur ad hoc des deux mineurs CHARLIER ci-devant nommés, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée aux termes de la délibération du Conseil de famille desdits mineurs, prise sous la délibération de Monsieur le Juge de Paix du Canton de Bavay, le 3 septembre 1943 ». Il sera procédé aux jour, lieu et heures indiqués par le Ministère de Me HIOLLE, notaire à Bavay, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de : TERRITOIRES D'HOUDAIN-LEZ-BAVAY et SAINT-VAAST-LA-VALLÉE — Une propriété bâtie à usage de ferme, comprenant maison d'habitation, composée au rez-de-chaussée de 4 pièces, à l'étage de deux grandes chambres et deux cabinets, cave, grenier, remises, écuries, grange, cour, jardin et pâture, le tout érigé sur quatre-vingt-dix ares trente-sept centiares environ, lieu dit « Praix », cadastré sur Houdain, numéros 2369 à 2373 et 2374 p. et sur Saint-Waast-la-Vallée, numéros 1152 à 1154, pour quatre-vingt-trois ares soixante-dix-huit centiares, tenant à la route Nationale de Valenciennes à Maubeuge à Messieurs GOFFART, TROUILLET et STOCLET. Et le droit à l'indemnité pour dommages de guerre par suite des dommages résultant à la propriété par suite de fait de guerre. Le tout sur la mise à prix de CENT CINQUANTE MILLE FRANCS., ci : 150.000 francs. — **RECOMMANDATION IMPORTANTE.** — Ne seront admis à porter des enchères que les amateurs munis de l'autorisation préfectorale prévue par la Loi du 16 novembre 1940; à l'effet de demander cette autorisation, les amateurs sont invités à se mettre en rapport, dès maintenant avec Me HIOLLE, notaire à Bavay. — Pour tous renseignements, s'adresser à Me HIOLLE, notaire à Bavay, dépositaire du cahier des charges ou à Me PARMENTIER, avoué à Avesnes, poursuivant la vente. — Avesnes, le 12 octobre 1943. 19623

Etude de Me PARMENTIER, avoué à Avesnes. — **DIVORCE.** — Suivant jugement par défaut rendu le 24 juin 1943 entre M. FLAMAND Gabriel, demeurant à VILLERS-SIRE-NICOLE, et Madame FLAMAND - ETIENNE Marguerite, demeurant à BOUSSOIS, rue Jeanne d'Arc. Le Tribunal civil d'Avesnes a prononcé le divorce d'entre les époux FLAMAND-ETIENNE au profit du mari. — Pour extrait conforme (signé) : PARMENTIER.

MONCHECOURT. — **AVIS.** — Le Maire informe les habitants qu'une enquête est ouverte sur le projet d'agrandissement du cimetière Les pièces du projet seront déposées à la Mairie du 31 octobre au 9 novembre 1943, de 9 à 12 h. et 14 à 17 heures pour que les habitants puissent en prendre connaissance. Un commissaire enquêteur recevra, à la mairie les 10, 11 et 12 novembre, de 14 à 17 heures les observations qui pourraient être faites sur ledit projet par les habitants de la commune et autres intéressés 25872

Etudes de Me Pierre SIX, Me VANDEWALLE ; Mes CHATTELEYN et BOYER-CHAMMARD, avoués à Lille. — Licitation POLLET-MOTTE — **Ville de Roubaix.** — Article premier : Boulevard Gambetta, numéro 25 : MAISON DE MAITRE — Article deuxième : Rue Jeanne d'Arc, numéro 22 : MAISON A USAGE DE COMMERCE. — Article troisième : Rue Jeanne d'Arc, numéro 24 : MAISON A USAGE D'HABITATION. — Article quatrième : Rue de la Rondelle, numéro 47 : MAISON A USAGE D'HABITTION. — **A vendre le mercredi 15 décembre 1943,** à 14 heures, au Palais de Justice de Lille. L'autorisation préfectorale est nécessaire pour acquérir (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués). — Les héritiers de Monsieur Joseph POLLET sont dispensés de demander l'autorisation préfectorale. — **Mises à prix** : Article 1er : 1.200.000 francs — Article 2e : 100.000 francs — Article 3e : 90.000 francs. — Article 4e : 75.000 francs — **S'adresser pour tous renseignements** : 1) Au Greffe du Tribunal civil de Lille où est déposé le cahier des charges ; 2) A Me Paul FONTAINE, docteur en droit, notaire à Roubaix, 25, rue Sarrail, commis pour la liquidation : 3) A Me Félix VANDEWALLE, docteur en droit, avoué co-licitant, demeurant à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire numéro 50 : 4) A Me André CHATTELEYN, avoué co-licitant, demeurant à Lille, 27, boulevard Vauban ; 5) A Me Jacques BOYER-CHAMMARD, avoué co-licitant, demeurant à Lille, rue Royale, numéro 45 bis ; 6) A Me Pierre SIX, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue de Puébla, numéro 9. 19596

VILLE DE LILLE — **ACQUISITION D'IMMEUBLE, 13, rue de la Vignette - Avis à fin de purge légale** Extrait prescrit par le décret-loi du 8 août 1935, modifié par le décret du 29 novembre 1939; Aux termes d'un acte reçu par Me VANDENBUSSCHE, Notaire à Lille, le 20 septembre 1943, enregistré gratis à Lille (A.C.) le 22 septembre 1943, volume 56 C numéro 401. 1o Mme Raymonde-Adèle GUERIN, sans profession, demeurant à Armentières, 35, rue Denis-Papin, veuve de M. Jean-François-Emile LEDUC ; 2o M. Jean-François-Auguste LEDUC, chef des Chantiers de la Jeunesse, et Mme Simone-Marie-Ghislaine VANDROY, son épouse, demeurant ensemble précédemment à Saint-Pé de Bigorre (Hautes-Pyrénées), et actuellement à Maura (Cantal) ; 3o M. Pierre-André-Emile LEDUC, commissaire assistant aux Chantiers de la Jeunesse, et Mme Jeanne-Marie-Albertine-Julie-Aline THIEFFRY, son épouse, demeurant ensemble précédemment à Montpellier, 10, rue du Palais, et actuellement à Vic-sur-Cere (Cantal) ; 4o M Francis-Henri-Irénée LEDUC, célibataire majeur, étudiant, demeurant à Armentières, 35, rue Denis-Papin ; 5o M. Raymond-Jean-Marie-Auguste LEDUC, secrétaire au bureau régional de l'Organisation de l'Industrie Textile, et Mme Marie-Jeanne-Marguerite CAPPELLE, son épouse, demeurant ensemble à Lille, 71, rue d'Angleterre, ont vendu à la Ville un immeuble sis à Lille, 13, rue de la Vignette, ensemble les fonds et terrain en dépendant, d'une contenance de 61 mètres carrés, repris au cadastre section I, no 2576. Cette acquisition est poursuivie en vue de permettre la réalisation du plan de reconstruction des quartiers démolis déclaré d'utilité publique par décret du 27 mars 1926, dont les alignements ont été homologués par arrêté préfectoral du 7 mai 1931. Les tiers qui auraient intérêt au règlement de cette opération immobilière sont prévenus qu'en vertu de l'article 21 du décret-loi du 8 août 1935, modifié par l'article 20 du décret du 29 novembre 1939, ils doivent faire inscrire leurs privilèges et hypothèques dans les quarante-cinq jours, à compter de la transcription de l'acte susénoncé. — Hôtel de Ville, le 20 octobre 1943. - Le Maire de Lille : Paul DEHOVE. 25870

Etude de Me Michel DESCHODT, notaire à Douai. **ATTRIBUTION DE FONDS DE COMMERCE.** — **Deuxième insertion.** — Aux termes d'un acte reçu par Me DESCHODT, notaire à Douai le 9 octobre 1943, enregistré à Douai le 12 octobre 1943 folio 753 A Case 716, contenant donation à titre de partage anticipé par M. Emile Edmond GRESILLON, négociant et Mme Eugénie Catherine MALLET, son épouse demeurant ensemble à Somain, rue d'Abscon No 53 au profit de leurs enfants et petit-enfant dénommés audit acte. Il a été attribué en toute propriété à M. Jean Eugène Louis GRESILLON, employé de commerce demeurant à Somain, rue d'Abscon No 53, époux de Mme Solange RAVEZ : Le fonds de commerce de négoce de tourteaux et d'engrais et de fabrique d'huiles végétales, exploité à Somain, rue d'Abscon No 53, immatriculé au registre tenu à cet effet au Greffe du Tribunal civil de Douai ayant juridiction commerciale sous le No 5396. Insertion parue au Bulletin Officiel du....... Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après la présente insertion, à Douai, en l'étude de Me DESCHODT, notaire, 9, rue Trannin. Pour deuxième insertion : Michel DESCHODT. 19613

Etude de Me LAMBLAIN, Notaire, à Dourlers **CESSION DE FONDS DE COMMERCE.** — Suivant acte reçu par Me LAMBLAIN, notaire, à Dourlers, le 21 octobre 1943, enregistré à Avesnes, le 22 octobre 1943 Folio 51 A Case 297, 1o M. Léon DRUMEZ, négociant et Mme Léa JARCIN, son épouse, d'Hautmont. Ont vendu à Mme Octavie Joséphine BRETON, sans profession, épouse de M. Gaston Fernand DOLEANS avec lequel elle demeure à Hautmont. **Le fonds de commerce** de tissus, soieries mercerie, bonneterie exploité à Hautmont, 15 bis, rue Nationale, par M. et Mme DRUMEZ-JARCIN. Les oppositions devront être faites dans les 20 jours de la seconde insertion, à Dourlers, en l'étude de Me LAMBLAIN, notaire. — Pour première insertion. (Signé) : A. LAMBLAIN

Etude de Me PACOME, Avoué à Avesnes. — **DIVORCE.** — **Assistance Judiciaire.** — Don du 15 juin 1943. D'un jugement rendu par le Tribunal civil d'Avesnes-sur-Helpe, le 10 juin 1943 enregistré. **Entre** : M. Emile BIDEAUX, demeurant à Hautmont, 5 ter, Grand Place, actuellement prisonnier Stalag VII. **Et** : Madame Maria Pascaline LE COZ, demeurant à Hautmont, 43, rue de Grattières. Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux BIDEAUX - LE COZ au profit du mari. Pour extrait. Signé : PACOME. Insertion faite en vertu de l'art. 247, paragraphe 3 du Code civil.

Etude de Me HAVY, docteur en droit, avoué à Saint-Quentin, 9, rue le Sérurier. — D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal Civil de St-Quentin, le 28 juillet 1943, enregistré et devenu définitif Entre : Madame Gabrielle Victoire Henriette MAZY, épouse de M TOURIGNY, demeurant à St-Quentin, Boulevard Roosevelt, No 13 Et : Monsieur Pierre Paul Louis TOURIGNY, mouleur mécanicien, demeurant à St-Quentin, rue des Jacobins, No 18. Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux sus-nommés au profit de la femme. Pour extrait (Signé) HAVY. 19626

Municip., Administ., Usines et Hôpitaux

POUR PARFUMER et DESODORISER vos SALLES, UTILISEZ

STELLOL PUISSANT DESINFECTANT

Inodore ou Parfumé. Meilleures références Etablissem. C.I.M.I., 5, rue des Vicaires, Lille

Tisane des Pères Célestins

LAXA-DEPURATIVE

TOUJOURS AUSSI LAXATIVE QU'AGRÉABLE

VENTES - ACHATS - LOCATIONS

Étude de Me Étienne FONTAINE, Docteur en droit, notaire à Lille, rue Basse, 44. — **A VENDRE** par adjudication publique, le jeudi 9 décembre 1943 à 14 h., en la Salle des Adjudications des Notaires de Lille, rue de Puébla, no 7 **Maison à usage** d'habitation sise à Lille, rue des Dondaines, n° 15 **Mise à prix : 45.000 francs.** S'adresser au notaire. Tél. 548.35. 19596

Jeune médecin, dés. se spécialiser, cherche logement confort. en ville, chambre et bureau. Ecr. V.B.M.V. «Réveil» 2134

CESSIONS

CESSIONS

Paul MARTINOT & Cie 28, rue des Arts Lille

Spécialiste de Cinés

Usine banlieue. Produits chimiques indispensables Gros bénéfices. 2 millions. — BOIDET, 76, Bd Magenta, Bot. 84.44.

BEAU CAFÉ

à Chalon-s.-Saône, proximité de la Saône, quartier des grands hôtels Belle installation, état neuf. **Bon travail assuré.**

COMMERCES DIVERS

étudiés et sélectionnés, à Chalon-sur-Saône ou banlieue immédiate, encore disponibles. **Agen-Continentale,** Chalon-s.-Saône. 10079

Patentes taraines, marchandises diverses, à céder bas prix.

Ets R.I.C.I.N 52, r. Faidherbe, LILLE

Suis acquéreur **grande license saté.** — Ecrire C.A.V.S., au Réveil.

Poissonnerie gros, demi-gros et détail, inscrit à Lille, sans local, à céder bas prix.

Ets R.I.C.I.N 52, r. Faidherbe, LILLE

Recb. **salon coiffure dames.** Paiement comptant - Ecrire init. M.R., 45, r. de la Gare, ROUBAIX

A céder région d'Arras : **Bonne Ferme** de 8 hectares - Ecr. init. V.D. D.C. au Réveil, à Douai, qui transmettra. 3716

Buvette, Epicerie, Mercerie, libre de tout. 3 hectos la semaine. Affaire à remonter tenue par personnes âgées. Px 60.000. — COURMONT, 77, r. de Paris, LILLE.

Pas de porte tous usages, chapelle d'Elocque. B. logt avc gd porte. Prix : 30.000. - **AGNUS PÈRE,** 53, r. de Paris, LILLE.

A céder rég. Maubeuge : **Estaminet, Vins et Liqueurs, Epicerie, Fruits et Légumes,** Carte F Mercerie Carte de Textile. - Ecr. Réveil du Nord, aux lettres N.A B.L. 25871

Lille-Commercial

Cessions tous commerces 66, rue Faidherbe, LILLE

OFFRES D'EMPLOIS

On demande une servante sérieuse sach. faire cuis de 40 à 50 ans, logée et nourrie. S'adr. à Mme GODART, 18, rue de la Gare, Hautmont (Nord). Visa No 10678 - 26 - I.R. 7

Sont demandées urgent une coiffeuse connaissant métier à fond, une coiffeuse pour extra les samedis, une apprentie **Salon Moderne, Denain.** Visa No 10679 - 26 - I.R 7.

Servante cuisinière dem. pour p. ménage Sér. réf. exig. **Laman,** 21, r Ste-Barbe, Tourcoing. Visa 10660 - 26 - I.R. 7. 1600

ENSEIGNEMENT

Ecoles Blanshard COUPE MODE. Lille, 1, r Basse, Gd Place **Cambrai,** 38, r St-Georges **Denain,** 32, Bd Caraman **Douai,** 13, r des Malvaux **Carvin,** 83, rue du Centre **Hénin,** 4, rue Voltaire **Lens,** 85, rue de Lille **Valenciennes,** 49 r Rempart

DIVERS

Réparations pneus vélos H. CHARLET, 20 rue Voltaire, Lille 30 488

ADAPTEZ SUR VOS GAZOGÈNES

NOTRE EPURATEUR av **FILTRE A LIQUIDE** Vous éviterez les ennuis dus au colmatage des toiles **Metaux Pruvost,** 36 à 40, rue Bonte-Pollet, à LILLE (Tél : 744 351.

Déménagements transpts px mod **Turck,** 31, Av P Belge **Lille** T 505 05

En faisant vos achats n'oubliez pas votre paquet de **BLAKETTES**

Atelier de Dépannage TOUS POSTES T.S.F. Trav soigné px modérés Achat de vieux disques **COUPLEUX FRÈRES** 53, r Esquermoise, Lille

POLICE PRIVÉE - Renseignem rech., enquêtes, filatures, constats **DIEU** 23 r Ste-Catherine, Lille

Réparations dynamiques toutes marques - Radio-Nord, St-Sylvestre-Cappel

Grand choix chambres en chêne, salles à manger, cuisines modernes, aux meilleurs prix avec garantie. — DECOTTIGNIES, 35, rue de la Monnaie, LILLE. 10118

A vendre : Machine à repasser 1 m 90, Marliera, 57, rue du Sabot, Lille. 15.944

Mme IDA 24, rue de Jemmapes LILLE. Tous les jours.

Coitl. Dames, très beau matér., a vend. **Drinkebiza,** 113, r. Ingre, Roubx

A vendre **Moto Oresch,** 500 cm3, très bon état de marche. Pneus neufs. R GAVEAU, à Montgrésin, par Orry-la-Ville (Oise). 9733

DEVINETTE

— Comment peut-on faire du feu tout l'hiver avec le charbon du ravitaillement ?

Réponse : avec « **CARBOLION** ». 12136

A vendre **Poste Ducretet-Thomson,** 5 lampes, pick-up. **M. LABEEUW,** 244, r. de Paris, Lille. 25876

Machines à Tricoter

ACCESSOIRES - PIÈCES détachées - AIGUILLES pour toutes marques **J. DE POERCK** 74 Bd de la Liberté, 74 LILLE - Téléphone 717 32

REPRISE DES **VIEUX DISQUES**

usagés, cassés jusqu'à 3,75 pièce **Screpel-Pollet,** 73, r Esquermoise, **Lille** et 138, Gde-Rue, **Roubaix.**

MACHINES-OUTILS

ACHAT - VENTE **Ets H. WATREMEZ** 42, r André, **Caudry (Nd)**

A vendre : moulin **Law** et 2 baraquements 16 m. sur 4 en très bon état - **BONNET René père,** Sars - et - **Rosières (Nd)**

SCIENCES OCCULTES

Mme Madeleine, cartomancienne, anciennement 253, r Decrême, à Rx, reprend ses consult 122, r. de Lys, à Leers-France Tram H Term., de 9 à 13 et 2 à 6. Pas de corresp.

VIX, 54, r Cardinet, Paris, fixe dates évén. vot. via 1943-44. Corr. seul. Env. 60 f. date naiss. cheveux.

GABY CHRISTEL

Voyante céleb secret p. retour d'affect Prédict. surpren 154, r. de Rivoli, à Paris. Correspond.

AUTOS

A vendre au plus off : **Cand. intérieure Licorne** 1939, 9 ch., roulé 12.000 k. Etat neuf — Ecr. BOURGEOIS P., à **Le Dame** (Pas-de-Calais). 25873

MARIAGES

Dlle 28 a., dot 400.000 fr., grosses esp., épous. J.H. ayant belle situation. « **LE FOYER** » 224, r. Nationale, LILLE

J. F. sérieuse 21 ans, av. enfant, dés. épous. Veuf ou divorcée 25 à 30 ans, avec ou sans enfants. — Ecrire Réveil, aux lettres V.B.M.U. 2132

DETTES

M LAGANT Michel, 38, rue de Cambrai, Lille, informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Denise FOURNIER. 30564

M BASZYNSKI Marian, demeurant à Harnes, informe le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes que pourrait contracter sa femme, née DREUX Georgette, rue de Dole, n° 21. 2133

COMBUSTIBLES POUR GAZOGÈNES

Anthigaz - Viagaz, etc., Marchandise dépoussiérée - Bois - Charbon de bois Aggloméré

PONCELET-LALOY

365, Bd Victor-Hugo, LILLE (Tél. 477.77)

Imprimerie du Réveil du Nord 19, rue de Paris LILLE Le Gérant : Emile GEST.